



DOSSIER DE QUOTIENT FAMILIAL 2024

(1 dossier par foyer)

COMPOSITION DE LA FAMILLE

Responsable 1 Nom, Prénom : Date de naissance :	Responsable 2 Nom, Prénom : Date de naissance :
Profession : Employeur : Adresse de l'employeur :	Profession : Employeur : Adresse de l'employeur :
Courriel : Portable : ____ / ____ / ____ / ____ / ____	Courriel : Portable : ____ / ____ / ____ / ____ / ____
Adresse :	

Numéro CAF.....

ENFANTS A CHARGE VIVANT AU FOYER :

NOMS	PRENOMS	DATE DE NAISSANCE	ECOLE

Situation familiale :

Célibataire Vie maritale Marié(e)/Pacsé(e) Divorcé(e)/Séparé(e) Veuf(ve)

Je soussigné(e) _____ certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements et des documents fournis.

Fait à Montlhéry le/...../.....

Signature :

Toute fausse déclaration pourra entraîner l'application immédiate du tarif maximum.

Partie réservée à l'administration >>>> QF : QF CAF :

Date : Revenu fiscal de référence : Nombre de parts : Quotient 2024 :

Le quotient familial détermine la participation financière de la famille aux différents services municipaux.

La révision du quotient n'est pas systématique et, sans démarche de votre part, le tarif maximum sera appliqué.

Les familles ne pouvant justifier d'une résidence sur Montlhéry se verront appliquer le tarif extérieur.
(sauf garde alternée si l'un des parents réside sur la commune)

Le quotient est valable pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024 inclus.

Le calcul du quotient familial est le suivant :

Revenu fiscal de référence du foyer / nombre de parts fiscales / 12 mois

Vous pouvez adresser votre dossier :

- **Mairie de Montlhéry** - Service Régie Unique – 1, rue Blanche de Castille – 91310 MONTLHERY
- **Par mail** à l'adresse facturationscolaire@ville-montlhery.fr

Si vous n'avez pas de scanner, vous pouvez prendre les documents en photo. Veillez cependant à vérifier leur lisibilité avant l'envoi.

- **En Mairie** aux horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : de 8h00 à 12h00 et de 13h15 à 17h00

Samedi de 9h00 à 12h00

La Mairie est fermée au public le mardi

PIECES A FOURNIR

- L'intégralité de l'avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022
- Justificatif de domicile de moins de trois mois (assurance habitation, factures d'électricité, d'eau, de gaz, quittance de loyer non manuscrite...)
- Dernier bulletin de salaire ou dernière attestation de paiement Pôle Emploi
- Attestation de paiement détaillée de la CAF (datant de moins de 3 mois)

Tout quotient familial non calculé au 31 décembre 2023 entrainera une facturation au tarif maximum